



CONSEIL SYNDICAL du 13 décembre 2021

Rapport n° 20211213 – 04b

Objet : Adhésion de la commune de LIEOUX à RESEAU31

Mesdames, Messieurs,

La commune de LIEOUX, souhaite, par délibération de son Conseil Municipal du 7 septembre 2021, et conformément aux dispositions de l'article 7.1 de nos statuts, adhérer au syndicat mixte pour la compétence du domaine du Petit Cycle de l'Eau :

- C. Assainissement Non Collectif :

La mise en œuvre de ces propositions nécessite :

- d'approuver, conformément aux dispositions de l'article 7.1 de nos statuts, l'adhésion de la commune de LIEOUX au Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne au 1^{er} janvier 2022,
- d'approuver le transfert de la compétence :
 - C. Assainissement Non Collectif
- d'approuver la modification des statuts induite par cette adhésion et de solliciter Monsieur le Préfet pour prendre l'arrêté correspondant.

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.

Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne